

## Sondage auprès des clients sur les réglementations en matière d'incendie

Madame, Monsieur,

En sa qualité d'instance politique des cantons, l'Autorité intercantonale des entraves techniques au commerce (AIETC) a chargé l'**Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)** de mener les travaux suivants le 20 septembre 2018:

- Réviser les réglementations suisses en matière d'incendie sur la base d'une approche orientée risques. Dans le but d'obtenir une dérégulation et une simplification des réglementations, ainsi qu'une uniformisation de la mise en œuvre.
- Définir les objectifs de protection dans un processus de parties prenantes et les soumettre à l'AIETC. Il faut partir du principe que les risques acceptés ne doivent être ni beaucoup plus élevés ni beaucoup plus faibles que dans les autres domaines de la vie.

Dans le cadre du processus de révision des réglementations en matière d'incendie, la Haute école spécialisée bernoise (BFH) procède à un **sondage auprès des clients** à la demande de l'AEA. Ce sondage vise principalement à identifier les champs d'action qu'il s'agit d'aborder dans le cadre de la révision des réglementations en matière d'incendie.

Il se déroule **jusqu'à la fin mars 2021**. Le traitement du questionnaire dure au moins 20 minutes, en fonction du niveau de détail des réponses. Les données recueillies sont traitées de manière strictement confidentielle. Dans le cadre du processus de révision, l'équipe d'organisation va examiner tous les avis exprimés et suggestions formulées, avant d'en évaluer la pertinence au regard du mandat et de l'objectif de protection tel que défini par l'AIETC. Un bref résumé des résultats du sondage sera publié à l'issue du dépouillement dans une newsletter «Focus PPI 2026». Aucune information ne sera fournie sur le détail des entrées.

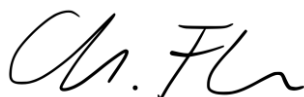
Les réponses aux questions et aux demandes/suggestions de modification à propos des futures réglementations doivent être formulées **sur la base des nouvelles prescriptions** (mandat AIETC 2018 mentionné précédemment et définition de l'objectif de protection 2020). Des informations sur les objectifs de protection adoptés et sur le contenu du sondage peuvent être consultées sur [bsvonline.ch](https://bsvonline.ch) sous la rubrique "Projet PPI 2026" ou directement via le [lien](#) suivant. Nous comptons également sur votre expertise et nous réjouissons de votre participation.

Lien vers le sondage: [https://ww2.unipark.de/uc/kundenumfrage\\_bsv/](https://ww2.unipark.de/uc/kundenumfrage_bsv/)

Nous tenons à obtenir la plus large participation possible au sondage pour que l'OFAS trouve le bon angle en 2026. Il s'adresse aux administrations et aux associations, mais aussi à toutes les personnes intéressées à la révision de l'OFAS. Pour cela, **nous avons besoin de vous pour nous aider à diffuser ce sondage** auprès du maximum de personnes intéressées. Pour ce faire, vous trouverez sur [bsvonline.ch](https://bsvonline.ch) sous la rubrique "Projet PPI 2026" ou directement via le [lien](#) un **courrier d'accompagnement** pointant vers le sondage.

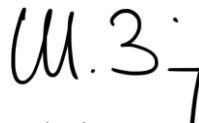
Nous vous remercions de votre précieuse participation. Pour toute question éventuelle, veuillez contacter la personne de contact de la Haute école spécialisée bernoise ci-dessous.

Cordiales salutations



Christoph Flühmann  
Collaborateur scientifique

**Haute école spécialisée bernoise**  
Architecture, bois et génie civil  
Solothurnstrasse 102, CH-2500 Biel 6  
Direct +41 32 344 17 59  
[christoph.fluehmann@bfh.ch](mailto:christoph.fluehmann@bfh.ch)  
[www.ahb.bfh.ch/fr](http://www.ahb.bfh.ch/fr)



Michael Binz  
Directeur de l'unité commerciale Protection incendie

**Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)**  
Bundesgasse 20, CH-3001 Bern  
Direct +41 31 320 22 45  
[michael.binz@vkg.ch](mailto:michael.binz@vkg.ch)  
[www.vkg.ch/fr](http://www.vkg.ch/fr)